



Bulletin municipal de décembre 2019

Édito

En ce début d'hiver, un certain nombre de chantiers se sont achevés et d'autres sont en cours. Pour les premiers, il s'agit de l'enfouissement des réseaux aux Arpents. Il ne reste plus qu'à attendre le bon vouloir des entreprises qui doivent à présent procéder aux branchements et surtout enlever les anciens poteaux disgracieux. Le nouvel éclairage public semble donner satisfaction aux riverains après quelques ultimes réglages. Une dernière tranche est en voie d'achèvement sur la route forestière du Pont Cassé. Les habitants des Arpents maintenant n'ont plus à craindre les coups de vent et les branches cassées pour leur électricité comme pour leurs liaisons téléphoniques et internet.

La cantine sénior ouvrira ses portes en janvier : non seulement un nouvel espace peut désormais accueillir les séniors mais la cuisine est adaptée aux exigences des normes en vigueur, tant pour les adultes que les enfants. Cette rénovation est un moyen pour notre commune de pérenniser cette prestation pour de longues années et garantir un service qui, aux yeux des services vétérinaires comme de la Délégation départementale de l'Éducation nationale, était déjà de qualité.

La station d'épuration vous a ouvert ses portes le samedi 21 décembre, permettant à chacun d'en voir le fonctionnement par rhizosphère. Cette dernière réalisation peut faire la fierté de notre commune puisque nous pouvons prétendre avoir un réseau d'assainissement sain et non polluant, apportant un peu de salubrité à nos rivières, l'Aumance et le Cher.

Mais d'autres chantiers sont en cours et nous occuperont encore durant les prochains mois : le local de la Boule Meaulnoise, le parking du stade, l'espace associatif, le chemin de halage du canal, etc.

Le temps passe, le monde évolue et nous devons rester réactifs à ces changements. Notre environnement nous fait comprendre, année après année, que les changements climatiques sont bien là et nous oblige à nous y adapter. Ainsi le canal n'a toujours pas retrouvé son niveau en eau et des inquiétudes persistent quant à son avenir, alors que la voie à vélo accueille de plus en plus d'utilisateurs. Nous devons de plus en plus être vigilants sur notre consommation en eau. La commune doit s'engager dans une réflexion sur les moyens de réduire ses propres consommations : espaces verts où l'arrosage se ferait le moins souvent possible, récupération de l'eau de pluie sont déjà quelques pistes étudiées.

Nous devons aussi nous adapter aux besoins de nos concitoyens. La commune est actuellement en phase d'achat d'une maison pour le kinésithérapeute qui souhaite exercer et en réflexion pour permettre à notre boulanger de trouver un local plus en adéquation avec les exigences professionnelles actuelles.

Autant de défis que nous devons relever : il y va du maintien de la dynamique de notre village. Et c'est avec détermination que votre conseil municipal assume cette tâche.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray,
et Louis de Caumont, maire de la commune déléguée de Vitray*



SAMEDI 11 JANVIER 2020

Le Maire et son conseil présenteront leurs vœux aux habitants de Meaulne et de Vitray samedi 11 janvier 2020 à 17 H à la salle Alain Fournier.

TRAVAUX à LA CANTINE SÉNIOR

Les travaux terminés, Céline Thérasse, notre cantinière, a pris possession de la cuisine et du nouveau matériel. Elle est ravie de ces nouvelles conditions de travail qui lui faciliteront la tâche pour l'élaboration de repas équilibrés.

Tous les plats sont préparés chaque matin, les légumes sont épluchés et coupés sur place. Céline veille à la qualité nutritionnelle, à l'équilibre des repas et au respect des règles d'hygiène. Autant que possible, elle travaillera avec des produits frais en provenance de la région Auvergne Rhône-Alpes, en circuit court. Notre cantinière s'attache aussi à éviter le gaspillage !

Les menus sont affichés en début de semaine à l'entrée de la cantine et mis en ligne par périodes de 5 semaines sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook communale. Le tarif d'un repas a été fixé à 6 €.

Après consultation du règlement, les participants pourront réserver leurs places à la mairie au **04.70.06.95.34**. Le nouveau mobilier n'arrivera que vers le milieu du mois de janvier mais la cantine sénior ouvrira, normalement, en début du mois.

LOGEMENT COMMUNAL à LOUER

Appartement meublé à louer 12 rue de la Mairie (au-dessus de l'école maternelle) : 82 m², loyer 450 €/mois



LES TRAVAUX

Travaux de la station d'épuration

En 2005, un diagnostic obligatoire avait recensé tous les dysfonctionnements et anomalies du réseau d'assainissement collectif sur la commune.

Au terme de près de 15 années de travail et d'investissement, tous les points signalés dans ce diagnostic ont été traités.

Les travaux devaient s'achever par la rénovation indispensable de la station

d'épuration.

Nous y sommes parvenus cette année.

La commune a ainsi répondu aux exigences sanitaires en vigueur et peut désormais



transférer en toute quiétude son assainissement au SIVOM au 1er janvier 2020.

Le coût total des travaux incluant les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux eux-mêmes s'élève à 833 227,32 € HT, soit 999 872,78 € TTC ; des subventions (Agence de l'Eau Loire Bretagne et Conseil départemental) d'un montant de 666 581,86 € sur le HT ont été obtenues ; il reste à charge 196 608,31 €, après retour du FCTVA (fonds de compensation de TVA).

Le samedi 21 décembre, une matinée "Porte ouverte" est organisée pour permettre aux administrés intéressés d'avoir des explications sur son fonctionnement

Travaux au canal du côté du chemin de halage (côté opposé à la voie à vélo)

Lors de l'inauguration de la frayère pédagogique au printemps dernier, il a été décidé d'installer une table de pique-nique.

En concertation avec l'ESOX, les peupliers qui dépérissaient ont été abattus, ce qui nous oblige à fermer le chemin de halage. Sa prochaine réhabilitation est prévue aux beaux jours.

Travaux au cimetière

Le mur qui séparait les deux cimetières a enfin été réparé ; il a été difficile de trouver une entreprise qui accepte cette tâche en raison des difficultés techniques. Ces travaux ont permis une consolidation et une étanchéité du mur.

Dans un futur proche, le mur d'enceinte du cimetière devra être suivi pour des travaux de réfection.

Travaux gérés par la Communauté de communes

- **Voirie**

Cette année, la commune de Meaulne-Vitray n'a pas eu de travaux de voirie à proprement parler. La communauté de communes a cependant remplacé de la signalisation verticale dans les hameaux où cela était nécessaire et changé la signalisation vieillissante de l'aire de repos du Cheval-Blanc.

Nos services techniques ont également été équipés de signalisation temporaire, afin que les agents puissent travailler en sécurité.

- **Écoles**

Pendant les vacances d'été, la communauté de communes a effectué la réparation du plancher de l'école maternelle qui se soulevait du fait de l'absence de joint de dilatation.

La cabane dans la cour n'a pas été remplacée immédiatement car les enseignants partis en juin ont préféré laisser choisir la nouvelle professeure des écoles arrivée en septembre. Cette cabane vient de nous être livrée et devrait être posée pendant les fêtes.

La Communauté de communes a aussi investi dans une classe mobile d'ordinateurs pour l'école élémentaire : la livraison se fera dans les prochaines semaines. Elle finance aussi chaque année, comme dans toutes les écoles du territoire, des séances à la piscine.

Elle vient aussi récemment de faire les sillons pour l'implantation de la haie pédagogique dans le cadre de l'opération « 123 Plant'haie ».

D'autres investissements sont envisagés dans les prochaines années (crépis, sanitaires, peinture des classes) pour finaliser la rénovation complète des écoles.

Pendant ce temps, tous les mercredis et pendant les vacances, l'accueil de loisirs à Saint-Bonnet-Tronçais reçoit les enfants du territoire.

À noter : l'accueil sera fermé pendant les vacances de Noël en raison de la faiblesse des inscriptions.

Pour toute information, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais

<https://www.paysdetroncais.fr/accueil-de-loisirs-2/>

ou contactez la Communauté de communes au 04 70 67 59 43.

Travaux route du Vernet

La route départementale 312 (direction Le Vernet), a subi de nombreux travaux ces dernières années. Dans un premier temps, les réseaux électriques ont été enfouis et de nouveaux candélabres installés. Dans un second temps, les remplacements de canalisations nécessaires à la construction de la nouvelle station d'épuration ont été effectués. C'est tout naturellement que les services du Département auraient dû reprendre cette chaussée au printemps.

Après une petite étude sur les projets de réhabilitation, le SIVOM nous a informé d'une canalisation d'eau potable vieillissante sur ce tronçon. La chaussée étant en très mauvais état, nous avons donc demandé au SIVOM d'effectuer les travaux au premier trimestre 2020 afin que la municipalité étudie un aménagement de cette route au second semestre.

Travaux chemins et espaces verts

✓ Travaux sur les chemins à Meaulne

En cette fin d'année, une entreprise a restauré le chemin de Tizais, très prisé par les randonneurs. Des travaux ont également eu lieu sur le chemin de La Garne afin de résoudre des problèmes d'écoulement des eaux de pluie.

✓ Travaux au "square" des Arpents et derrière la mairie de Vitray

La clôture du parc de la salle des fêtes de Vitray a été réparée. L'aménagement du "square" des Arpents est maintenant terminé.

✓ Plantation d'arbres

Dans le cadre du développement durable, la commune a décidé de planter des fruitiers sur son territoire. Des arbres seront plantés dans le parc de la salle des fêtes de Vitray, au Lotissement des deux rivières, mais également le long de la route départementale 28 (route d'Ainay) au champ des Cruats.

Ces arbres, à maturité, serviront de point de rencontre entre les habitants de notre commune lors de la récolte.

Nous restons à votre écoute pour planter de nouveaux arbres sur de nouveaux sites....

✓ Travaux au stade

Les travaux concernant le stade René Accolas sont presque terminés. L'entreprise mandatée a entrepris dès le mois d'août les tranchées nécessaires à la réalisation de l'arrosage automatique. Vu les précipitations, l'engazonnement qui était prévu à l'automne sera réalisé aux printemps. En attendant les équipes sénior s'entraînent et jouent sur le terrain de la commune de Braize.

Le projet d'agrandissement du parking est en cours, la commune de Meaulne-Vitray va bientôt faire l'acquisition d'une parcelle voisine.

Poursuite des travaux du centre socioculturel de la Cure

Le bâtiment de la Cure est opérationnel au rez-de-chaussée où les enfants de la garderie bénéficient d'un environnement adapté mais l'étage, bien que complètement rénové, ne peut encore recevoir du public car les normes nous obligent à prévoir un ascenseur monte-charge, qui doit être accolé au bâtiment, pour les personnes à mobilité réduite. Évidemment, avec la proximité de l'église inscrite aux Monuments historiques, les services des Bâtiments de France sont circonspects et le dossier a été plusieurs fois retoqué. Un espoir cependant, en date de fin novembre, de nouveaux plans sont en préparation par notre architecte pour présenter le projet à un nouvel architecte des Bâtiments de France...

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons décorées. Nous vous invitons à participer nombreux.

Cette année encore, les décors naturels ou peu énergivores seront privilégiés.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr avant le 30 décembre 2019.

.....

Mme/M.....

Adresse.....

Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons décorées.

Le / / 2019

Signature

RECENSEMENT

La population de Meaulne-Vitray sera à nouveau recensée en janvier 2020. Les deux agents recenseurs pour Meaulne sont Madame Valérie MASSALVE et Madame Christine LOISELEUR. L'agent recenseur pour Vitray est Monsieur Éric Cognet. Les trois agents recenseurs sont identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire. Ils se rendront individuellement à votre domicile, probablement en soirée ou le week-end ; faites-leur bon accueil !



Valérie MASSALVE



Christine LOISELEUR



Éric COGNET

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Mme *Pauline Thiriot*
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À *Recensement*, le *12/01/2020*

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale, 



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement
a lieu tous
les **5**
ans auprès
de l'ensemble
de la population
communale

MA COMMUNE A PLUS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu
tous les ans sur un échantillon
de **8%** de la population

L'agent recenseur
me remet mes codes
confidentiels d'accès
au questionnaire



Par internet sur
www.le-recensement-et-moi.fr



Validez et
c'est terminé !

Je remplis
le questionnaire



Si vous ne pouvez pas
répondre en ligne,
utilisez le questionnaire
papier



L'agent recenseur repassera
sur rendez-vous pour
récupérer le questionnaire
sous quelques jours



Toutes vos réponses, qui sont obligatoires (loi n° 51-711 du 7 juin 1951), restent confidentielles, qu'elles soient effectuées par internet ou sur papier : elles ne sont transmises qu'à l'INSEE qui traite les questionnaires pour établir des statistiques, et en particulier le nombre officiel d'habitants de la commune. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>.

ÉTAT-CIVIL du 30 NOV 2018 au 1^{er} DEC 2019

À Meulne : 5 naissances (dont 3 reconnaissances), 3 mariages, 3 décès (personnes décédées à Meulne) et 6 transcriptions de décès (personnes qui sont domiciliées à Meulne mais sont décédées dans une autre commune)

À Vitray : 1 mariage, 3 décès

FÊTE des LUMIÈRES - TÉLÉTHON du VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Le Téléthon est traditionnellement à Meaulne-Vitray associé à la fête des lumières à l'occasion de la Sainte Lucie le 13 décembre. C'est donc tout naturellement qu'une mini-retraite aux lampions est organisée ; cette année elle était conduite par un accordéoniste. Les enfants ont également profité d'un spectacle de conte musical où ils ont participé avec entrain. Et de la musique en finale de soirée avec la chorale Nasidoré de Nassigny, qui s'est produite gracieusement.

Le marché de Noël présentait toute sorte d'objets ou nourriture préparés, fabriqués (ou reconditionnés) dans la commune, et même des livres d'occasion vendus au poids ; tout cela offert par des particuliers, par l'Atelier intergénérationnel de Meaulne-Vitray Village



Ami des Aînés, par Meaulne Animations, le club Vivre Ensemble à Meaulne, Meaulne Informatique, La Gym Meaulnoise, Vitray Festivités, par le Centre social Pays de Tronçais-Val de Cher et le club des aînés l'Arc-en-ciel d'Urcay.

Les sommes récoltées pour le Téléthon se sont élevées à 1855,65 euros grâce au public, aux donateurs et aux organisateurs.

SALON du CHAMPIGNON

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément au niveau mycologique. Alors que les résultats de la manifestation d'octobre 2018 avaient été plus que mitigés tant au niveau des espèces présentées que de la fréquentation du salon, on peut considérer que l'édition de cette année a été plutôt réussie, avec plus de 310 espèces présentées aux mycophiles. Un public venu en nombre, plus de 500 visiteurs, découvrir les nombreuses espèces poussant dans la Forêt de Tronçais.

Cette année, plusieurs espèces rares, qui n'avaient jamais été observées dans cette zone, ont pu être exposées aux visiteurs.

Les blobs, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, ont connu également un certain succès.

La Société mycologique du Val de Cher est partante pour reconduire la manifestation l'année prochaine, toujours le troisième dimanche d'octobre.

En attendant, elle étudie la possibilité de donner une conférence avec exposition de photos sur les espèces nouvelles et remarquables de la région Auvergne. Nous vous tiendrons au courant du lieu et de la date de l'événement.



PROGRAMME CULTUREL

Les manifestations culturelles organisées par la mairie commencent à être bien connues des habitants de notre commune et des communes voisines, en particulier les concerts, qui sont les seules manifestations payantes, à 5 euros le billet pour les



adultes. Cette année, le concert d'été a été bien suivi, avec un groupe de musiciens et chanteurs du Conservatoire de Nîmes qui présentait un répertoire entraînant venant du Sud de l'Italie, ainsi que le concert du chœur d'hommes des Voix de La Roche, bien connu à Meaulne-Vitray mais toujours très apprécié (l'église était comble malgré le froid). Il faut dire que certains chanteurs habitent notre commune ou ses environs, et pourtant, leur renommée s'étend largement, même jusqu'à l'étranger. Il y a eu également une conférence passionnante sur l'Art préhistorique, un atelier "nature" bien utile sur les plantes toxiques et une conférence amusante intitulée "On a marché sur la lune ! Entre Tintin et la réalité scientifique", malheureusement sans observation guidée en raison de vilains nuages !

Le maintenant traditionnel salon du champignon se tient en octobre (voir le compte-rendu ci-contre).

La conférence du patrimoine sur la maréchalerie Aufort à Meaulne a beaucoup plu : c'est en toute connaissance de cause que le conférencier parlait de sa famille, de son métier et de ses outils !

Deux nouveautés cette année ; d'abord la mairie a subventionné avec le Centre social une représentation théâtrale de la troupe locale Uburik et le



Bistrot culture nous a fait le plaisir d'organiser un apéro-bus géant au mois d'août sur les bords de l'Aumance.

Le groupe "Mémoire de Meaulne" vient de publier sur le site communal www.meaulne.fr de nouveaux documents sur l'agriculture à Meaulne au milieu du 20ème siècle ; la gestation en a été longue, le sujet est complexe : il y avait autour de 60 exploitations agricoles à Meaulne en ce temps-là !

Avec la commission municipale Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés et les nombreuses activités, très diverses, des associations de Meaulne et de Vitray ainsi que celles du Centre social, qui peut dire "il ne se passe jamais rien à Meaulne-Vitray" ?

Le NOËL des ENFANTS de VITRAY

Le Noël des enfants de Vitray a lieu le 20 décembre. Ce soir-là, "Petit bonhomme de neige" sera présenté par Ninie et compagnie.

Après le spectacle, le Père Noël viendra remettre aux 21 enfants de moins de 12 ans leurs cadeaux, puis la soirée se

terminera autour d'un verre et de nombreux et variés bonbons dont on taira la marque tant appréciée par les enfants et les parents.



RÉGIME SEC POUR LE CANAL DE BERRY

(Article de Joël Viallard pour l'Esox)

Nous l'avons tous constaté, à force de canicule et de sécheresse, le canal de Berry a vécu un été meurtrier, du moins sur notre commune et celle d'Épineuil.

En effet, de juillet à septembre, le niveau de ses eaux n'a cessé de décroître jusqu'à l'assèchement des deux biefs, de l'écluse de La Queugne à La Chapelle, menaçant d'extinction le patrimoine piscicole, ce phénomène étant largement amplifié par un affligeant braconnage intensif !

Ce parcours halieutique de 4 km étant sous la responsabilité de l'Esox Meaulnois, des membres de cette association ont, dans un premier temps, sauvé bon nombre de poissons en les transférant dans le bief de Grandfond, resté pour un temps en eau.



Mais ce bief lui-même devint invivable pour la faune survivante et l'Esox dut faire appel aux services de la Fédération de Pêche de l'Allier.

C'est ainsi que le 16 septembre 2019, grâce aux agents de cette fédération aidés de bénévoles locaux, 700 kg de poissons ont été pêchés électriquement et déplacés vers l'étang de Tronçais, avec l'accord bienveillant de l'AAPPMA de St Bonnet.

En la circonstance, notre société de pêche locale a démontré, s'il en était besoin, que sa mission concerne avant tout « la protection du milieu aquatique », lequel milieu va devoir maintenant se remettre du traumatisme qu'il vient de subir...

MEAULNE-VITRAY VILLAGE AMI DES AÎNÉS

1) Opération « Viens, je t'emmène »

Dans le cadre de la semaine « Viens, je t'emmène » lancée par le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés, la commune de Meaulne-Vitray a proposé une sortie le jeudi 21 novembre 2019.

Grâce aux véhicules gracieusement prêtés par la Communauté de communes, l'Atelier intergénérationnel Écoute Communication Partage du Village Ami des Aînés s'est rendu à Saint-Amand-Montrond où un déjeuner s'est déroulé dans la plus grande convivialité.



L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au Musée Saint Vic pour visiter une exposition sur la Renaissance ; nous avons pu admirer également des œuvres du peintre Léon Delachaux et nous plonger dans l'histoire régionale ainsi que dans l'Art, de la Préhistoire à l'art contemporain. Un goûter a clos cette après-midi où les échanges furent nombreux.

2) Atelier Intergénérationnel de Transmission des Savoirs

Des enfants accompagnés de leurs parents ont participé les samedis 23 novembre et 7 décembre à différents ateliers, à des jeux de société et tout dernièrement à la confection d'objets de décoration pour les fêtes de fin d'année. Un goûter partagé entre seniors, enfants et parents s'est ensuite déroulé dans la convivialité, la simplicité et la bonne humeur. D'autres moments de partage sont déjà programmés pour 2020...

3) « Lire Et Faire Lire »

Une convention a été passée avec la Ligue de l'enseignement pour la mise en place de ce service. Tout est au point maintenant et 16 enfants sont inscrits pour ces moments de lecture ; 9 retraités bénévoles travailleront en binôme avec chacun un groupe de 2 à 3 enfants. Le démarrage se fera le samedi 18 janvier 2020.

Même si vos enfants ne sont pas scolarisés sur la commune, il est possible de les inscrire. Les inscriptions se font en mairie où les parents sont ensuite reçus pour recevoir de plus amples informations.



UNE MÉDAILLE POUR M. ALBERT MALOCHET

En mai dernier, l'Office national des Anciens Combattants a décerné le diplôme de porte-drapeau à M. Malochet qui a ensuite reçu cette médaille au cours de la cérémonie de Commémoration de l'Armistice le 11 novembre à Vitray.

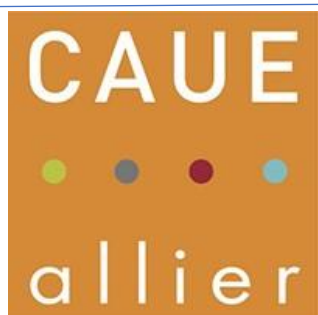
Une reconnaissance de ses états de service et de sa belle fonction de porte-drapeau !



Cérémonie du 11 novembre 2019
à Meaulne :
M. Albert Malochet
porte le drapeau



Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE



Qu'est-ce que le CAUE ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous avez un projet ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux biosourcés ou les économies d'énergies ? vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ? Dès les premières réflexions, avant de vous lancer dans votre projet, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE. Celui-ci vous aidera à définir vos besoins en les conciliant avec une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de vos plans et le choix des

matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans votre type de maîtrise d'œuvre.

Comment rencontrer l'architecte ?

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 12 cours Anatole France à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00, ou par mail : contact@caue03.fr . Les architectes étant présents sur des permanences à Moulins, Vichy, Montluçon, Gannat, Varennes sur Allier, Lapalisse, vous serez orienté vers la solution adaptée.



En mai 2019, le CAUE a lancé la seconde saison du **jeu pédagogique PÉPIT**. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 27 parcours sont disponibles. Celui de Meaulne-Vitray, "Rouir et découvrir" est centré sur le thème de l'eau.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) ou sur le site dédié <https://www.pepit03.fr/comment-jouer>

NORD BOCAGE

Nord bocage : Association Intermédiaire de proximité au service des demandeurs d'emploi et des particuliers, des entreprises, des artisans, des collectivités, des associations...sur les secteurs de Bourbon

L'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins

NORD BOCAGE 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis Tél : 04 70 67 85 59/
Fax : 04 70 67 86 42 /E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

PARTICULIERS : vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au 04.70.67.85.59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

Nord Bocage est l'employeur : l'association signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le Fisc pour les ménages non imposables.

ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS : nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manoeuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI : nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...)

- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.
- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, Entreprise de Travail temporaire d'Insertion Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, Maison départementale des Personnes Handicapées...

Au 30 septembre 2019, nous avons mis à disposition 151 demandeurs d'emploi

PERMANENCES

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences (uniquement sur rendez-vous) à

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)

Ainay le Château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (Maison de services au public)

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Bénéficiant de l'agrément ministériel, [l'ADIL03 \(Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier\)](#) assure depuis près de 40 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat.

Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil départemental, l'Etat ou encore les Intercommunalités. Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

[Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété](#) et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- la fiscalité immobilière (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif ...)
- les diagnostics obligatoires (plomb, performance énergétique ...)
- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes ...)
- les situations de non-décence et d'habitat indigne (insalubrité, péril...)
- l'urbanisme (autorisations de construire ...)
- etc.

Un site Internet (www.adil03.org) est également à la disposition des internautes, avec notamment la possibilité de consulter le guide des aides locales à l'amélioration de l'habitat et le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Centre d'information sur l'habitat de Montluçon : 4 quai Turgot
Tél. 04.70.28.42.04

et une permanence délocalisée à Vallon-en-Sully le 1er mardi de chaque mois de 9H30 à 11H30 : Point Accueil Info Services – 47 rue Paul Constans – Tél. : 04.70.06.62.09

REPAS des AÎNÉS de MEAULNE

Le repas des aînés, offert par le CCAS de Meaulne, a eu lieu le samedi 30 novembre à la salle Alain Fournier, décorée pour l'occasion en blanc et rouge, avec des nappes damassées immaculées



sur les tables. Les participants, au nombre de 70, ont apprécié le repas concocté et servi par le restaurant “Au Cœur de Meaulne”, tandis que David Kasmarek et son musicien invitaient les danseurs à se dépenser entre chaque plat. L’après-midi s’est poursuivi en discussions ou danses rythmées par l’accordéon. Pour retirer le bon d’achat qui remplaçait la participation au repas, les aînés avaient été conviés à une rencontre avec les membres du CCAS, agrémentée d’un verre de l’amitié offert par le Club Vivre Ensemble à Meaulne pour la première des rencontres proposées et par le CCAS pour la deuxième. Et bien sûr, le transport à la demande pour les aînés qui ne pouvaient se déplacer.



Repas des aînés

Menu du 30 novembre 2019

Mise en bouche

*Ballotine de saumon farcie à la rilette de
crabe*

Volaille aux marrons et son jus de viande

Assiette de fromages de la région

Quadrilogie de desserts



REPAS des AÎNÉS de VITRAY

Le 7 décembre 2019, les aînés invités par le CCAS (Centre communal d’Action sociale) de Vitray se sont réunis à la salle des fêtes.

Pour l’occasion, M. De Caumont, maire délégué, a commencé la journée par une brève allocution indiquant les mariages et décès ayant eu lieu dans l’année, rappelant que le repas était offert par le CCAS et les vins

par le maire et les adjoints, et que cette belle salle de Vitray très conviviale aimerait bien continuer à accueillir les habitants de Vitray à l'avenir.

Les 35 personnes composées des aînés, des membres du CCAS et des



élus ont pu ensuite déguster un copieux repas préparé par M. Gilles Friaud. Ce dernier nous avait concocté des amuse-bouches, un duo de foie gras, bonbon de Saint-Jacques, un feuilleté de ris de veau crémeux au porto, un mignon de biche, sauce poivrade et son accompagnement, salade et fromages, ronde des desserts et café.

Puis la journée s'est terminée par des discussions amicales.

Tous se sont accordés pour dire que ce moment d'échange et de partage s'était bien déroulé, que le repas servi était de bonne qualité, que la salle et les tables étaient bien décorées.

Les aînés n'ayant pu participer ont eu un colis remis par Louis De Caumont et ses adjoints.

Article sur VITRAY dans le journal paroissial

À la suite de Meaulne qui a eu son article dans Le Lien de février 2017, la commune de Vitray fera l'objet d'une communication dans le journal de la paroisse Saint Mayeul de Tronçais. Une réunion aura lieu à la salle polyvalente de Vitray le samedi 11 janvier à partir de 10h30 pour la distribution du Lien aux paroissiens.

Communiqué du SIVOM, Syndicat intercommunal à Vocation multiple (Eau et Assainissement) Nord Rive Droite du Cher



• **Meaulne-Vitray est déjà abonné aux services du SIVOM pour l'eau et l'assainissement non collectif (SPANC) ; la gestion de l'assainissement collectif sera transférée au SIVOM à partir du 1er janvier 2020**

Au 1^{er} janvier 2020, une nouvelle collectivité adhérera au SIVOM, Cérilly, qui transfère au syndicat les trois compétences, l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif et l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Autre arrivée prévue, celle de Meaulne-Vitray, uniquement pour la compétence Assainissement Collectif, commune déjà adhérente pour l'Eau Potable et le SPANC. A cet effet, dès 2019, les équipes techniques et administratives ont dû être renforcées pour continuer à offrir la même qualité de service à tous, sans que cela incombe sur les collectivités faisant déjà partie du SIVOM. Courant décembre 2019 et jusque début 2020, le service Gestion des Abonnés procédera à l'envoi des « conventions de déversement » à chacun des futurs abonnés de Meaulne-Vitray.

Bon à savoir : sur ce document, il est demandé d'indiquer la surface imperméabilisée recevant des eaux pluviales susceptibles d'être rejetées dans le réseau public d'assainissement collectif. Cette information est uniquement recueillie dans l'intérêt de pouvoir répondre à des questionnaires statistiques éventuels et de connaître le volume estimé des eaux pluviales qui pénètrent dans le réseau. C'est une donnée utile mais non obligatoire. Aucune incidence financière ou administrative ne découlera de cette information potentielle. Le Syndicat remercie les abonnés de Meaulne-Vitray de retourner le document signé et dûment complété dans les meilleurs délais. 2019 a donc été une année de transition et de préparatifs en général, ce

qui n'a pas empêché de poursuivre la réalisation de travaux et notamment la mise aux normes de l'autosurveillance des stations d'épuration du SIVOM, opération subventionnée à 70 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Il était urgent, en effet, de répondre aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif. L'objectif principal de l'autosurveillance est de contrôler et de relayer les informations recueillies afin de les analyser puis agir en fonction pour maintenir l'efficacité du système d'assainissement. Certains dispositifs en place n'étaient pas ou n'étaient plus conformes à cause de leur vétusté et ont donc pu être réhabilités ou remplacés.

Pour finir, afin d'aider nos abonnés dans l'ensemble de leurs démarches, il est bon de rappeler l'existence du site internet www.sivomvallon.fr qui permet non seulement de régler ses factures en ligne, communiquer son relevé de compteur et tout changement de situation administrative, solliciter des services mais aussi d'accéder à une base d'informations importantes mise à jour régulièrement et de conseils utiles (que faire en cas de fuite d'eau ? de compteur gelé ?). Chaque semaine, la page d'accueil propose également un nouvel article d'actualités au service des abonnés. N'hésitez pas à vous connecter !

- **Evolution des compteurs d'eau vers un système radio à Vitray**



Un compteur d'eau potable a une durée de vie approximative de 15 ans. C'est pourquoi le SIVOM de Nord Rive Droite du Cher a mis en place une campagne annuelle de renouvellement, commune par commune depuis 2008. En 2014, c'était au tour de Vitray. L'ensemble des compteurs des abonnés a été changé. Afin de préparer l'avenir, il avait été décidé de

poser des compteurs permettant l'adaptation éventuelle d'une cible radio. Cette évolution a été approuvée par les élus du SIVOM courant 2017.

C'est en octobre 2019 que les agents du service Eau Potable du SIVOM de Nord Rive Droite du Cher se sont présentés au domicile des Vitrayais non seulement pour relever leurs compteurs comme chaque année mais aussi pour équiper ces derniers avec des têtes émettrices (cibles radio).

En 2020, grâce à ce nouveau procédé, nos agents techniques pourront effectuer le relevé des compteurs, de façon électronique, sans recourir à la présence des abonnés sur place, depuis leur véhicule sur la voie publique.

Cela représente un gain de temps pour les agents, non négligeable, une fiabilité dans le traitement des données (plus de retranscription manuelle) mais aussi un allègement des contraintes pour les abonnés.

Vitray est la troisième commune du Syndicat à bénéficier de ces compteurs nouvelle génération, après Hérisson et Braize.

CÉRÉMONIE

Remise de diplômes et cadeaux aux jeunes titulaires du Brevet des collèges et aux participants du concours des maisons fleuries le samedi 23 novembre



INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie Tél : 04 70 06 95 34

Fax : 04 70 06 91 29

Mail : mairie.meaulne@orange.fr

Site web : <http://www.meaulne.fr>

> Accueil du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence d'un élu (maire ou adjoint) sur rendez-vous le premier samedi du mois de 11h à 12h

Location de la salle Alain Fournier : renseignements sur le site de la commune et s'adresser à la mairie

Ecole maternelle	Ecole primaire :
9, place de l'Église	14, place de la Mairie
Tél : 04 70 06 98 75	Tél : 04 70 06 92 12
Mail : ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr	

Garderie en période scolaire

Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h et 16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne – Tél : 04 70 04 33 56

Centre Social : 7, chemin de Dagouret

Tél : 04 70 06 95 21

Mail : centre.social.meaulne@wanadoo.fr

Site web: <http://meaulne.centres-sociaux.fr>

RAM > Lundi au vendredi : 9h-16h30 ; animations mardi et jeudi : 9h-12h

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée) Ouverture tous les mercredis de 13h30 à 15h00 Responsable : Mme BODARD

L'agence postale communale :

10, place de la Mairie Tél : 04 70 08 66 72

Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

Ø Mercredi et samedi 10h-12h

Ø Courrier relevé à 12h (samedi à 10h30)

Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle jaune) :

> Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

Mairie de Vitray

tel : 04 70 06 96 08

> Ouverture : lundi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 14h à 18h

Mail : mairie-vitray@wanadoo.fr

Location de la salle des fêtes : s'adresser à la mairie

Médecin : Mme Laure GOZARD

15 Rue des Dames – Tél : 04 70 06 95 73

Médecin de garde : 04 70 48 57 87

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4 Route d'Hérisson – Tél : 04 70 07 22 57

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Infirmières : Mlle Mélanie VENUAT et Mme Isabelle TAVERNE

15, rue des Dames Tél : 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris – Tél : 04 70 06 96 45

Ø Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde : 39 15

Déchèterie de Vallon en Sully :

La Montgarnie – Tel 04 70 06 55 61

Horaire d'été (1er avril - 1er novembre) : mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h-12h et 13h30-18h ; fermeture lundi et jeudi

Horaire d'hiver : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; fermeture lundi et jeudi

Gîte de groupe municipal (15 pers.) :

ouvert toute l'année ; 3 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune.

Réservations par mail : gitemeaulne@orange.fr ou par tél : 04 70 06 91 13